

Pertinence

Jacques Moeschler
Département de linguistique générale et de linguistique française
Université de Genève

et

Anne Reboul
CRIN-CNRS & INRIA-Lorraine
Nancy

Comme un certain nombre d'autres notions utilisées dans les sciences cognitives, la notion de *pertinence* relève aussi bien du langage courant que d'un langage scientifique particulier. Dans le langage courant, la notion de pertinence renvoie au caractère *approprié* d'un mot, d'une phrase, d'un acte, etc., dans une situation donnée. Le terme a par ailleurs été utilisé de façon technique en logique d'une part, et dans divers courants pragmatiques d'autre part.

La logique de la pertinence apparaît dans les années cinquante et est directement liée au souci de certains logiciens de proposer une nouvelle définition, plus forte, de la relation d'implication matérielle. La relation d'implication matérielle indique en effet qu'une proposition (si P, alors Q) est vraie dans tous les cas où P est faux, et dans le cas où P est vrai et Q est vrai; dans le cas où P est vrai et Q est faux, la proposition est fausse. Un des reproches que l'on peut faire à cette définition classique de l'implication est qu'elle n'impose aucune relation sémantique ou autre entre P et Q, se basant sur le seul fait contingent de la vérité ou de la fausseté de ces deux propositions. Dans le souci de remédier à ce problème, qui, s'il était sans grande conséquence tant que la logique ne rendait pas compte de l'usage linguistique, devenait pas contre extrêmement gênant dès lors que la logique était utilisée pour rendre compte des comportements langagiers et notamment des conditionnelles dans les langues naturelles, des logiciens ont développé ce que l'on appelle la *logique de la pertinence*. Très grossièrement, les hypothèses de la logique de la pertinence vont dans deux directions: d'une part, P et Q doivent partager des variables, c'est-à-dire qu'il y a un lien sémantique entre leurs contenus propositionnels; d'autre part, il doit y avoir une *dépendance* entre P et Q dans le sens où P doit être effectivement utilisé pour obtenir Q dans une relation d'entraînement (*entailment*). Il faut noter que si la logique de la pertinence a pris place au rang des logiques généralement acceptées, elle n'a pourtant pas rempli son ambition qui était de se substituer à la logique classique pour rendre compte du langage naturel notamment.

Le second usage du terme *pertinence* dans les sciences cognitives revient au philosophe Paul Grice dans un article publié en 1975 et intitulé "Logic and conversation". On pourrait, dans une certaine mesure, penser que les préoccupations de Grice rejoignent celles des logiciens de la pertinence dans la mesure où elles consistent à s'ajouter à la logique traditionnelle pour rendre compte du langage. Cependant, plutôt que de substituer une nouvelle logique à la logique classique, Grice préfère considérer que les locuteurs se plient à un principe général, le *principe de coopération*, selon lequel le locuteur doit permettre à son interlocuteur de disposer des éléments nécessaires pour comprendre les énoncés produits. Ce principe se décline en plusieurs maximes,

les maximes de *quantité* (donnez autant d'information qu'il est nécessaire, mais pas plus), les maximes de *qualité* (n'affirmez pas ce que vous croyez être faux, et ce pour quoi vous manquez de preuves), la maxime de *relation* (soyez pertinent) et les maximes de *manière* (soyez clair, à savoir, évitez les obscurités, les ambiguïtés, soyez bref et ordonné) (cf. l'article **pragmatique** pour un développement sur la théorie gricéenne). On le voit, si la notion de *pertinence* occupait une place centrale dans la logique de la pertinence, elle n'intervient que dans une maxime parmi d'autres dans la théorie de Grice (la maxime de relation), où elle ne fait pas l'objet d'une définition particulière, Grice se contentant manifestement de l'employer dans son sens usuel. Par ailleurs, il est souvent difficile de discriminer la maxime de pertinence des maximes de quantité, une information pertinente pouvant être celle qui apporte la bonne quantité d'information.

Dans le même souci et pour répondre aux difficultés que soulèvent les maximes gricéennes, les dernières années ont vu se développer une nouvelle théorie pragmatique, la *théorie de la pertinence*. Cette théorie se situe dans une perspective post-gricéenne et cognitive à la suite de Fodor, ses auteurs, Sperber et Wilson, considèrent la pragmatique comme un processus centralisé et non-spécialisé qui intervient après l'analyse strictement linguistique (syntaxe et sémantique) de l'énoncé. Ce processus a pour moteur principal le *principe de pertinence* – le principe de pertinence dit que chaque énoncé comporte la présomption de sa pertinence optimale. La pertinence est fonction de l'effort accompli pour interpréter l'énoncé, et des effets produits par l'énoncé dans le contexte par rapport auquel il est interprété. Ces effets sont de trois sortes – des implications contextuelles produites conjointement par l'énoncé et par le contexte; un changement dans le degré de confiance avec lequel une proposition du contexte est entretenue; l'éradication d'une proposition contradictoire avec une proposition impliquée par l'énoncé. Chaque énoncé est donc interprété relativement à un contexte qui n'est pas donné, mais construit énoncé après énoncé. Ce contexte est sélectionné *via* le principe de pertinence, à savoir, c'est celui qui est le plus consistant avec le principe de pertinence. Le contexte est constitué de propositions qui viennent de l'interprétation des énoncés immédiatement précédents, des connaissances encyclopédiques dont l'individu dispose sur le monde et des connaissances immédiatement disponibles *via* la perception de l'environnement physique dans lequel se déroule la communication. L'interprétation de l'énoncé, enfin, ne se réduit pas à une paraphrase de l'énoncé, mais inclut les propositions (*implications contextuelles*) que l'on peut en tirer. Le principe de pertinence gouverne donc tout à la fois le choix des propositions qui entrent dans le contexte et la décision quant à l'arrêt du processus interprétatif: celui-ci s'arrête lorsqu'une interprétation consistante avec le principe de pertinence a été obtenue.

La théorie de la pertinence a plusieurs originalités par rapport à la logique de la pertinence ou à la théorie gricéenne: par rapport à la première, elle a la particularité de ne pas proposer de logique alternative, mais de conserver la logique classique (à l'exclusion des règles d'introduction) et l'analyse chomskyenne et d'y ajouter une analyse inférentielle dirigée par le principe de pertinence; par rapport à la seconde, elle remplace les différentes maximes et le principe de coopération par un principe unique, le principe de pertinence, principe auquel les interlocuteurs n'ont pas le choix d'obéir ou de désobéir mais qui s'applique automatiquement. Enfin, Sperber et Wilson donnent une définition originale de la notion de pertinence qui, tout à la fois,

correspond aux deux directions de la logique de la pertinence (communauté de contenus et dépendance) et répond au problème de l'arrêt du processus d'interprétation.

Pour en savoir plus:

Grice, Paul, "Logique et conversation", *Communications* 30, 1979, 57-72.

Read, Stephen, *Relevant Logic: a Philosophical Examination of Inference*, Oxford, Basil Blackwell, 1988.

Sperber, Dan et Deirdre Wilson, *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989.